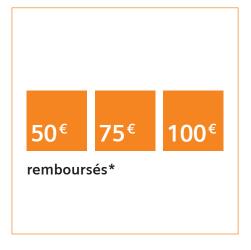


au dégivrage.

Du 1er août au 30 septembre, profitez d'un remboursement de 50€, 75€ ou 100€* pour l'achat d'un congélateur Siemens.

J'en profite sur siemens-home.bsh-group.fr/techtime





- Une technologie qui empêche la formation du givre.
- Une meilleure conservation des aliments et des consommations énergétiques réduites.

^{*} Voir conditions et références concernées dans les modalités de l'offre.

MODALITÉS DE PARTICIPATION Opération n° 9514

"50€, 75€ ou 100€ remboursés pour l'achat d'un congélateur noFrost Siemens" Offre limitée aux 500 premières inscriptions

1. Société organisatrice

La société BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros, dont le siège social est situé au 26 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro 341 911 790 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle intitulée "50€, 75€ ou 100€ remboursés pour l'achat d'un congélateur noFrost Siemens" (Ci-après "l'Opération").

Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par la société Siemens AG.

L'opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement de l'Opération

La participation à l'Opération implique de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement.

3. Personnes concernées

Cette opération est ouverte à tout consommateur, personne physique majeure capable, résidant en France Métropolitaine (Corse incluse), à l'exclusion du personnel de la société organisatrice et de ses partenaires.

4. Conditions de participation

Pour bénéficier du remboursement de 50€, 75€ ou 100€, vous devez acheter entre le 01/08/2017 et le 30/09/2017 inclus un congélateur noFrost Siemens parmi la liste des références détaillées ci-dessous chez un de nos revendeurs participant à l'opération et respecter les formalités ci-dessous.

5. Formalités de participation

- Rendez-vous sur le site www.siemens-home.bsh-group.fr/techtime, entre le 01/08/2017 et le 30/09/2017 inclus, afin de vérifier le compteur de participation,
- Achetez un congélateur noFrost Siemens parmi la liste des références ci-dessous entre le 01/08/2017 et le 30/09/2017 inclus chez un de nos revendeurs participants,
- Complétez le bulletin de participation en ligne (notamment avec vos nom, prénom, adresse complète, numéro de téléphone, IBAN/BIC, codes E-NR, FD Date et numéro de série) sur le site www.siemens-home.bsh-group.com/fr/techtime avant le 30/09/2017. L'E-NR, le FD Date et le numéro de série de votre appareil ne sont pas indispensables à cette étape, vous pourrez les inscrire ultérieurement sur votre bulletin de participation imprimé,
- Constituez votre dossier et joignez les pièces suivantes :
- Imprimez votre bulletin de participation et complétez-le en inscrivant l'E-NR, FD Date et numéro de série de votre appareil si cela n'a pas été fait en ligne,
- Une copie de votre facture/ticket de caisse, sur laquelle vous entourez impérativement la date d'achat, l'enseigne, le prix TTC, ainsi que la référence de l'appareil. Conservez l'original à titre de garantie.
- Votre IBAN/BIC (saisie en ligne)
- Envoyez le tout suffisamment affranchi avant le 15/10/2017 minuit (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Offre TechTime Congélateur noFrost Siemens OPERATION – 9514 13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

6. Offres de remboursement

Recevez 100 € pour l'achat d'un congélateur noFrost pose libre série iQ700 : GS36DPI20.

Recevez 75€ pour l'achat d'un congélateur noFrost pose libre série iQ500 parmi les références suivantes : GS29NAW30 - GS36NAI31 - GS36NAW31 - GS51NAW30 - GS54NAW31 - GS58NAW30 - GS58NAW41.

Recevez 50€ pour l'achat d'un congélateur noFrost pose libre série iQ300 parmi les références suivantes : GS29NOW30 - GS33NVW30.

7. Conditions générales

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire (ou par lettre-chèque si vous omettez de joindre votre IBAN-BIC) sous six (6) semaines environ à réception de votre dossier complet et conforme.

Offre non cumulable avec toute autre opération portant sur le même produit. Frais d'affranchissement et de participation non remboursés.

En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total de(s) appareil(s) pour le(s)quel(s) l'offre s'applique (prix indiqué sur votre facture/ticket de caisse à l'exclusion de tous frais, frais accessoires, frais de livraison, etc..).

Offre limitée à une seule participation par foyer (même nom et/ou même adresse).

Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte.

Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraineraient l'annulation de la participation concernée.

Tout participant reconnaît qu'il bénéficie, conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/78 n°78-17, d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données qui le concerne, qui peut être exercé sur simple demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou à l'adresse email suivante serviceconsommateur.fr@siemens-home.bsh-group.com

Pour toute question concernant cette opération, vous pouvez contacter notre hotline au 09 80 10 81 14 (appel non surtaxé) ou par e-mail à https://conso.highco-data.fr/

Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur www.siemens-home.bsh-group.com/fr/